

Fini ancien bail. Bonjour possibilités.



Vous avez recueilli votre nouveau véhicule Ford et fait partir le compteur kilométrique.



Ensemble, vous avez parcouru des grands comme des petits chemins, avez visité des gens et des endroits qui importent le plus.



Aujourd'hui, vos escapades touchent quasiment à leur fin et le moment est venu de prendre une décision finale.

Vous disposez de trois options :



Acheter ou louer un nouveau véhicule Ford.

- Continuer votre expérience Ford avec l'un de nos véhicules neufs alléchants.
- Contactez votre concessionnaire pour voir l'actuelle gamme de véhicules.



Acheter votre véhicule Ford.

- Si vous l'aimez, il suffit de contacter votre concessionnaire pour entrer en sa possession.



Retourner votre véhicule Ford.

- Vous pouvez retourner votre location actuelle par l'entremise de votre concessionnaire.

Vous êtes arrivé à la croisée des chemins.

Comment allez vous procéder? Commencez par effectuer un de ces trois choix.

Étapes de votre voyage

Acheter ou louer un véhicule Ford neuf.



Pour éviter toute surprise, passez en revue votre contrat et le kilométrage permis. Commencez par effectuer des recherches pour votre nouveau véhicule, lequel pourrait avoir besoin d'être commandé.

Passez en revue la liste de vérification relative à l'auto-évaluation de l'usure et de la détérioration sur fr.ford.ca/finance/. Planifiez une inspection.

Effectuez les réparations requises — gardez vos reçus. Rassemblez et retournez tous les articles qui venaient avec le véhicule.

Allez à l'établissement concessionnaire pour retourner votre location et recueillir votre véhicule Ford neuf.

Annuler tout paiement automatique.*

Acheter votre véhicule Ford.



Contactez votre concessionnaire pour prendre connaissance de votre remboursement complet. Prendre des dispositions financières.

Prenez un rendez-vous avec votre concessionnaire pour acheter votre véhicule.

Annulez vos paiements automatiques.*

Retourner votre véhicule Ford.



Passez en revue votre contrat pour confirmer le kilométrage permis — des frais additionnels peuvent s'appliquer.

Planifiez une inspection.

Effectuez les réparations requises — gardez vos reçus.

Rassemblez et retourner tout ce qui venait avec le véhicule.

Planifiez le retour de votre location avec votre concessionnaire d'ici la date de terminaison de votre bail.

Annulez vos paiements automatiques.*

- Vous pouvez planifier une inspection dans les 60 jours de la date de fin de votre bail. Pour planifier votre inspection, l'outil d'auto-planification est disponible 24 heures sur 24, sept jours sur sept à autovinlive.com ou par téléphone au 1 800 556-2811, entre 8 h 00 à 20 h (Est), du lundi au vendredi. Pour ce faire, vous aurez besoin de votre NIV et de votre numéro de compte Crédit Ford. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec nous au 1 877 636-7346.
- On s'attend à ce que votre véhicule loué soit retourné en bonne condition. Crédit Ford permet une usure et une détérioration normale. Consultez le site Web de Crédit Ford à l'adresse fr.ford.ca/finance/ pour obtenir des renseignements particuliers sur les directives concernant l'usure et la détérioration.
- Veuillez vous rappeler que si vous avez acheté l'Assistance-usure^{MD}, les frais pour usure et détérioration excessives que vous devrez payer seront annulés jusqu'à concurrence de 5 000 \$ dans la plupart des cas. Consultez votre Addenda à l'Assistance-usure, pour les détails et exclusions de la couverture.
- Vérifiez votre contrat de location, utilisez le Gestionnaire de compte au fr.ford.ca/finance/ ou appelez-nous (au 1 877 636-7346) pour confirmer le kilométrage que permet votre bail actuel. Si vous dépassez ce montant, il y aura des frais additionnels.

*Les paiements par retraits automatiques programmés par l'intermédiaire de Crédit Ford requièrent trois jours ouvrables de préavis pour l'annulation. Veuillez communiquer avec nous au 1 877 636-7346.